

MAINTIEN FONDS UNIQUE LOGEMENT

2

Toute demande effectuée au titre du fonds unique logement — maintien — doit faire l'objet d'une évaluation par un travailleur social.

A cet effet, vous devez prendre rendez-vous avec un travailleur social en appelant :

- **D.T.A.S Nord** Rue de la Lombardière 07100 ANNONAY Tel : 04 75 32 42 01
- **D.T.A.S Centre** 740 avenue Jean Moulin 07500 GUILHERAND-GRANGES Tel : 04 75 44 91 67
- **D.T.A.S Sud-est** 15 rue du travail- BP 47 07401 LE TEIL Tel : 04 75 49 54 85
- **D.T.A.S Sud-Ouest** –15 avenue de Sierre 07200 AUBENAS Tel : 04 75 87 82 59

COOPPONNÉEC DU DEMANDEUD			
COORDONNÉES DU DEMANDEUR			
Nom et prénom du demandeur :			
Nom et prénom du conjoint :			
VOTRE LOGEMENT			
Vous êtes: Iocataire sous-locataire co-locataire hébergé propriétaire			
Adresse complète :			
Montant du loyer nu :			
Montant des charges locatives :			
Nom du bailleur parc public :			
Nom et adresse bailleur parc privé :			
Type de logement : T			
maison individuelle appartement logement meublé			
autre, précisez :			
Date d'entrée dans le logement :			
Faites-vous l'objet d'une procédure d'expulsion ? 🔲 OUI 📉 NON			

AIDE FINANCIERE SOLLICITÉE — cocher la (les) case(s) correspondante(s) —					
☐ Cette demande concerne t-elle une aide préventive ?					
Dette de loyer parc public	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
☐ Dette de loyer parc privé	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
Dette de charges locatives	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
☐ Dette d'assurance habitation	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
☐ Dette d'eau	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
Dette d'électricité	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
Dette de gaz	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
Dette de fuel	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
Dette de bois	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
Dette de charbon	Montant de la dette :	Aide sollicitée :			
MONTANT TOTAL	DETTES	AIDES			
TOTAL PRÉVISIONNEL RESTA	NT DÛ				
ATTENTION !					
→ le montant de l'aide accordée	peut être inférieur au mon	tant de la demande.			
	•				
DEMANDE D'ACCOMPAGNE	MENT SOCIAL LIÉ AU	LOGEMENT (ASLL)			
□ OUI □ NON		•			
Documents à compléter avec ou par le travailleur social :					
Dossier d'action sociale					
Et selon la demande :					
Evaluation sociale					
☐ Fiche saisine eau					
☐ Fiche saisine énergie					
Fiche saisine energie					
Fiche saisine energie Fiche surendettement					

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES (cocher la case correspondante)

☐ Dossier d'act ☐ RIB du ména ☐ Justificatifs	s pour toutes les demandes : tion sociale ge (si une aide sous forme de prêt est sollicitée) des revenus perçus pour chacun des membres du foyer au cours des trois derniers mois sièce d'identité du demandeur, de son conjoint, des personnes à charge, ou copie du livret
→ Pièces complémen	taires selon le type de demande :
• Pour une demande	concernant une dette de loyer
Dans le parc public :	
Extrait du compte lo	catif sur les 6 derniers mois minimum (à demander au bailleur)
Dans le parc privé :	
-	complété et signé par le bailleur
Justificatif de mise e	en place du tiers payant ou attestation de refus du propriétaire
• Pour une demande o	concernant l'assurance habitation
☐ Justificatif de dette ☐ RIB de l'assureur	
_	
	concernant une dette d'eau ou une dette d'énergie (électricité, bois, fuel, gaz)
	(facture) correspondant au montant sollicité ersement effectué auprès du fournisseur
• Si un dossier de sur	endettement est en cours (uniquement si un prêt est sollicité)
Compléter la fiche n	°6 — commission de surendettement —
Vous êtes dans l'imp	ossibilité de fournir une ou plusieurs de ces pièces :
-	ossier:
	ır l'exactitude des informations ci-dessus,
Data	Cianatura du demandeur i
Date :	Signature du demandeur :

EVALUATION SOCIALE – obligatoire pour la demande d'ASLL –		
Nom, prénom du travailleur social :		
Organisme:		
Date et signature :		

Eléments obligatoires pour l'instruction du dossier (Quotient familial / Taux effort logement)

Calcul du quotient familial	QF = Ressources / nombre de parts
Calcul des parts	 → personne seule sans enfant =1,5 part → parent isolé = 2 parts → couple = 2 parts → autre personne vivant au foyer avec revenus = 1 part → autre personne vivant au foyer sans revenus = 0,5 part → par enfant vivant au foyer ou attendu (à partir 4º mois de grossesse) ou personne à charge sans revenus = 0,5 part → par enfant accueilli ponctuellement ou en garde alternée et pour lequel le demandeur perçoit des allocations familiales = 0,5 part
Calcul du taux effort logement	TEL = (Loyer nu — Aide au logement) X 100 / Ressources
Calcul du taux d'effort énergétique	TEE = charges mensuelles liées à l'énergie X 100 / (Revenus — Aide au logement)



Hôtel du Département - Quartier La Chaumette BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07 fax : 04 75 66 77 77 - Mél : info@ardeche.fr